

ESPRIT SPORTIF

Association Sportive Cormelles-Le-Royal Tennis de Table

PREAMBULE :

Les parents, les entraîneurs, les joueurs, les membres du bureau, en résumé tous les participants du club doivent faire preuve d'esprit sportif en mettant en pratique les dix articles suivants dans le but de promouvoir une pratique sportive plus humaine et plus formatrice.

Article 1 : Observer strictement tous les règlements: ne jamais chercher à commettre délibérément une faute.

Article 2 : Respecter l'officiel. La présence des officiels ou d'arbitres s'avère essentielle à la tenue de toute compétition. L'officiel a un rôle difficile à jouer. Il mérite entièrement le respect de tous. Faire preuve d'esprit sportif, c'est accepter toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.

Article 3 : Reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.

Article 4 : Accepter la victoire avec modestie et sans ridiculiser son adversaire.

Article 5 : Savoir reconnaître les bons coups et les bonnes performances de l'adversaire.

Article 6 : Encourager et faire preuve de solidarité avec ses partenaires lorsqu'on joue en équipe.

Article 7 : Se mesurer à un opposant dans l'équité. C'est compter sur son seul talent et ses habiletés pour tenter d'obtenir la victoire.

Article 8 : Se surpasser dans la recherche de la victoire mais en refusant d'utiliser des moyens illégaux et la tricherie.

Article 9 : Bien connaître tous les règlements et les appliquer avec impartialité.

Article 10 : Garder sa dignité en toutes circonstances, démontrer que l'on a la maîtrise de soi, et refuser que la violence physique ou verbale prenne le dessus sur nous.

REGLE D'ETHIQUE DES JOUEURS

Association Sportive Cormelles-Le-Royal Tennis de Table

Pour bénéficier au maximum de la pratique du tennis de table, le joueur doit avoir des attitudes et des comportements qui découlent du plus pur esprit sportif. L'important n'est pas nécessairement de gagner ou de perdre, mais bien la manière dont il pratique le tennis de table. Il ne doit jamais perdre de vue qu'il s'agit d'un jeu.

TOUT JOUEUR DOIT :

1. Jouer pour s'amuser en se rappelant que le tennis de table n'est pas une fin mais un moyen.
2. Observer rigoureusement les règles de jeu et la charte de l'esprit sportif.
3. Accepter et respecter en tout temps les décisions des officiels.
4. Respecter en tout temps les arbitres, les adversaires et leurs supporters qui ne doivent pas devenir des ennemis.
5. Toujours rester maître de lui afin de toujours projeter la meilleure image possible du club de Cormelles-Le-Royal.
6. Avoir une conduite exemplaire à la table et hors table en utilisant un langage sans injure ou expression vulgaire ou blessante.
7. Apporter la même considération et collaboration à tous ses coéquipiers.
8. Respecter son entraîneur et ses dirigeants et obéir à leurs directives lorsque celles-ci ne sont pas contraires à son bien-être.
9. Engager toutes ses forces dans le jeu en évitant le découragement dans l'échec et la vanité dans la victoire.
10. Respecter le bien d'autrui et éviter tout vol ou acte de vandalisme.

TOUS LES ECARTS DE CONDUITE SUIVANTS SONT PROSCRITS :

- Tout joueur doit utiliser un langage poli et respectueux et s'abstenir de proférer des insultes ou d'adopter un comportement irrespectueux vis à vis des arbitres, de l'adversaire, du personnel, des spectateurs, des bénévoles, des parents, etc.
- Tout joueur doit s'abstenir de toute forme de violence.
- Tout joueur doit s'abstenir d'être sous l'effet de l'alcool et des drogues lors d'une activité.
- Tout joueur doit s'abstenir de tout comportement à connotation sexuelle.
- Tout joueur doit s'abstenir de retarder le match ou de quitter l'aire de jeu avant la fin de la partie.
- Tout joueur doit s'abstenir de gestes de mauvaise humeur ou de frustration (lancer sa raquette, taper sur les tables ou sur les séparations...).

REGLE D'ETHIQUE DES PARENTS

Association Sportive Cormelles-Le-Royal Tennis de Table

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents et le Club. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur bien-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation du tennis de table comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques.

LES PARENTS DOIVENT ADOPTER LES COMPORTEMENTS SUIVANTS :

1. Éviter toute violence verbale envers les joueurs, les entraîneurs, les officiels, les bénévoles et les autres parents de joueurs et appuyer les efforts faits en ce sens.
2. Ne jamais oublier que leurs enfants jouent au tennis de table pour leur propre plaisir, pas pour celui de leurs parents.
3. Encourager leurs enfants au respect de la charte de l'esprit sportif, des règles du jeu et de celles du Club.
4. Reconnaître les bonnes performances de leurs enfants comme celles des adversaires.
5. Aider leurs enfants à chercher à améliorer leurs habilités et à développer leur esprit sportif.
6. Apprendre à leurs enfants qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire.
7. Juger objectivement les possibilités de leurs enfants et éviter les projections.
8. Aider leurs enfants à choisir une ou des activités selon leurs goûts plutôt que leur imposer de jouer au tennis de table.
9. Ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu la partie.

TOUS LES ECARTS DE CONDUITE SUIVANTS SONT PROSCRITS :

- Écarts de langage.
- Dénigrement ou commentaires négatifs sur le club, ses membres, ses entraîneurs, ses parents et son bureau.
- Insultes à l'endroit des entraîneurs, des arbitres, de l'adversaire, du personnel, des spectateurs, des bénévoles, des parents, etc.
- Toute violence physique ou verbale.
- Intrusion dans le déroulement d'un match ou dans le travail des officiels.
- Bris d'équipement.
- Tout comportement agressif à l'égard d'un arbitre, d'un officiel, d'un entraîneur, d'un adversaire, d'un spectateur ou d'un parent.
- Interventions directes auprès des joueurs ou des entraîneurs durant un entraînement ou une compétition.

Tout parent qui serait en désaccord avec un entraîneur ou qui serait témoin d'une intervention inadéquate d'un entraîneur ou d'un autre membre du club devra entrer en contact avec le bureau pour faire part du problème potentiel avant d'entreprendre toute discussion avec la personne concernée.